

Quarante ans après le P. Jacob, Guichenon, un parent du célèbre historien, a avancé que, après la mort du prélat, sa bibliothèque fut estimée à plus de 80,000 livres. En 1812, M. Delandine consacra à cette collection, dans son catalogue raisonné de la bibliothèque de Lyon, les lignes suivantes : « En 1693, Camille de Neufville réunit par son testament les livres qu'il possédait à ceux dont les citoyens avaient la jouissance. Heureusement, au moment du siège, un assez grand nombre de ces volumes avait été transporté dans un local particulier, hors des premières atteintes des boulets, et on les a trouvés intacts. » M. Péricaud aîné a dit, dans une notice sur l'archevêque, publiée en 1829 : « Si, à l'époque où le P. Jacob donna son *Traité*, Camille possédait près de quatre mille volumes, il est à présumer que ce prélat, qui vécut encore presque un demi siècle, dut au moins tripler sa bibliothèque, car il en est des bibliophiles comme des avares : *Crescit amor librorum, quantum ipsa bibliotheca crescit*. Elle devait être fort considérable, puisque, après sa mort, elle fut estimée, si l'on en croit Guichenon, plus de 80,000 fr. »

Enfin, M. Monfalcon a cité la bibliothèque de l'archevêque de Villeroy, dans son histoire si imparfaite de Lyon. « La bibliothèque des Jésuites, » dit-il, « s'enrichit, dans le temps où Ménestrier en était le conservateur, de celle de l'archevêque de Lyon. C'était un présent assez considérable. Ce savant prélat aimait les livres, et était assez riche pour satisfaire son noble goût. Il se donna, à grands frais, une collection des éditions les meilleures, en grand format, des pères de l'Église, des conciles, des bibles polyglottes, des théologiens ; s'attacha à se procurer de beaux exemplaires, et les fit relier solidement, en maroquin. Ses armes sont empreintes en or, sur le plat. L'excellent archevêque ne voulut pas que ses livres chéris fussent dispersés après sa mort, et, afin qu'ils fussent conservés à toujours avec le soin qu'ils méritaient, il les légua aux Jésuites du col-

Si c'était à Lyon, votre ville aurait possédé au XVII^e siècle des artistes aussi habiles que les relieurs parisiens auxquels on attribue (trop généreusement peut-être) toutes les belles reliures du XVII^e siècle. C'est là un point à examiner, et je vous recommande les anciens relieurs lyonnais. »